

Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma

Herausgeber: Mediafilm

Band: - (2003)

Heft: 17

Artikel: Par ailleurs, le cinéma est un jeu vidéo

Autor: de Roulet, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-931130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

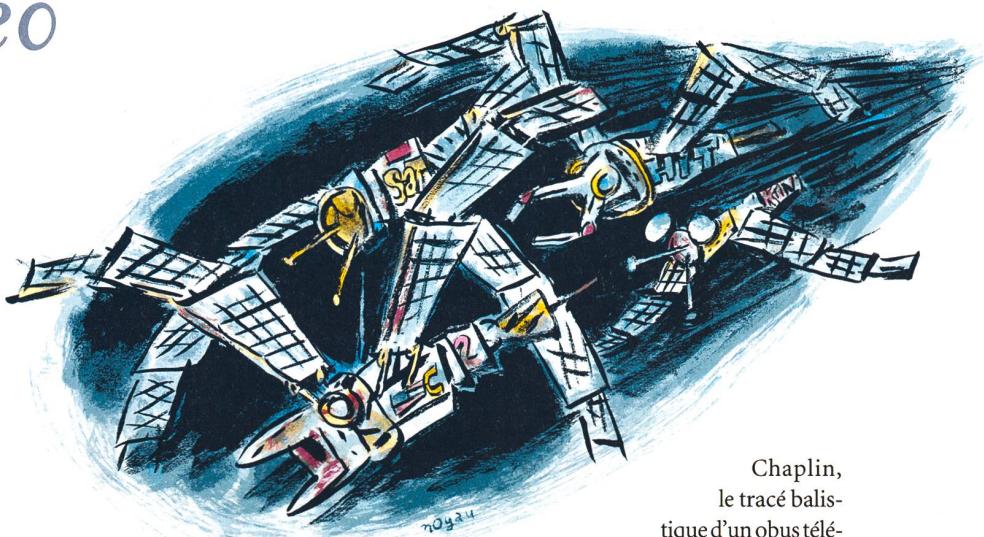
Par ailleurs, le cinéma est un jeu vidéo

À propos de L'Exception, groupe de réflexion sur le cinéma Par Daniel de Roulet

« Par ailleurs, le cinéma est une industrie. » Seule comme un remord, cette phrase termine le livre qu'André Malraux consacre en 1939 à l'*Esquisse d'une psychologie du cinéma*. Page après page, Malraux répète que le cinéma est un art, presque l'égal de la littérature. Il raconte comment Griffith a inventé le gros plan. Ce dernier avait été si ému par la beauté d'une actrice dans son film qu'il avait fait tourner à nouveau, de tout près, l'instant qui venait de le bouleverser. Puis il avait intercalé la séquence dans la pellicule. Le découpage et le gros plan seraient donc nés de la passion d'un metteur en scène.

Après Malraux, Jean-Luc Godard a lui aussi défendu le cinéma comme art, exigeant que la Nouvelle Vague échappe aux contraintes de la production industrielle : « Il y a la culture qui est la règle et l'exception qui est de l'art. Il est dans la nature de la règle de vouloir la mort de l'exception. »

Avant les musiciens ou les romanciers, l'exception culturelle a donc occupé les gens de cinéma, parce que l'industrie et ses modes de production déterminent leurs œuvres. Cela est admis au moins depuis la petite phrase de Malraux contre laquelle viennent s'échouer les plus beaux rêves du cinéma artisanal. Malraux lui-même, par son entêtement à créer un ministère de la culture, a entretenu la confusion entre art, culture, patrimoine. Il a cru pouvoir les mettre à l'abri sous un même toit, loin de l'industrie. À terme, une position intenable. D'où la petite phrase de l'ancien patron de Vivendi : « Par ailleurs, l'exception culturelle, c'est terminé. »



Chaplin,

le tracé balistique d'un obus télé-

guidé, un SMS amoureux,

des données bancaires et un jeu

vidéo à 400'000 abonnés. La nouvelle relation que le numérique entretient avec la manipulation du réel modifie la notion même de film. Celui-ci existe désormais en version avion, festival, promo, ou en kit, à monter soi-même comme un meuble suédois, dictature de l'impatience.

Dans ce livre bien documenté, d'autant plus étonnant qu'on a perdu l'habitude de la réflexion collective, de nouvelles perspectives s'ouvrent au détour des phrases. Ainsi ces réflexions sur le rapport à la littérature. Les questions qui attendent le cinéma numérisé seraient proches de celles que le livre a rencontrées durant son histoire. L'écriture en chapitres, rendue possible par Gutenberg, s'offrirait aujourd'hui au cinéma grâce au numérique. D'où les mêmes questions de droits et devoirs d'auteur, droit de citation, bibliothèques. Comme il est dit dans *Le banquet imaginaire*, sans les romans de Don DeLillo, pas de cinéma américain. Le livre serait donc l'avenir du cinéma.

Par ailleurs, le cinéma est une passion... f

films

Revue suisse de cinéma
Mensuel (parait 11 fois par an)
www.revue-films.ch

N° 17 mai 2003

Rédaction, marketing, administration
Rue du Maupas 10, case postale 271,
1000 Lausanne 9
Tél. 021 642 03 30, fax 021 642 03 31
CCP 17 419797-4

Rédaction
Françoise Deriaz, rédactrice en chef
Mathieu Loewer, rédacteur
E-mail: redaction@revue-films.ch

Marketing
Françoise Deriaz, Julien Guex
E-mail: marketing@revue-films.ch

Service des abonnements et administration rédaction
Julien Guex
E-mail: contact-abos@revue-films.ch

Règle publicitaire
cinecom ag
Katja Biffiger
Neugasse 10
8037 Zürich
Tél. 01 448 48 60
Fax 01 448 48 99
Tarif publicitaire: www.cinecom.ch

Comité de rédaction
Vincent Adatte, Laurent Asséo, Bertrand Bacqué, Norbert Creutz, Christophe Gallaz, Antoine Le Roy, Frédéric Mairé, Nathalie Margelsch

Ort aussi collaboré à ce numéro
Christophe Billeter, Alain Boillat, Jean-Sébastien Chauvin, Antoine Chiblet, Daniel de Roulet, Véronique Kipfer-Egloff, Charlotte Garson, Arsène Guillot, Julien Guex, Pierre-Emmanuel Jaques, Frédéric Mérat, Olivier Salvano, Cathy Troganec

Réalisation graphique
Peppermint graphic design et Substrat design, Lausanne

Éditeur responsable
Mediafilm
Case postale 271
1000 Lausanne 9

Administratrice
Françoise Deriaz

Soutiens
Office fédéral de la culture, Loterie romande, Fondation Famille Sandoz, Fondation Oertli Zurich, Fondation culturelle pour l'audiovisuel en Suisse, Pour-cent culturel Migros, Ville de Lausanne

Impression
Imprimeries Réunies
Case postale 350
1020 Renens

© 2003 films - ISSN 1424-1897

Les textes et annonces publiés dans ce numéro ne peuvent être reproduits partiellement ou entièrement, retravaillés ou utilisés par des tiers sans accord préalable de l'éditeur. Ces dispositions s'appliquent aussi à tous les systèmes de reproduction et de transmission existants.

Les photographies et illustrations reproduites dans ce numéro ont été gracieusement prêtées par:

Agora Films : pp. 14-15 24-29 38-40, API Theatrical Promotion : p. 31, Cinémathèque suisse : pp. 2-9, 32-33 34-35 41-45, Columbus Film : pp. 42-43, Elite-Film AG : pp. 2,18-19-33, Filmcooperative Zurich : pp. 16-17-31, Frenetic Films : photo de couverture, pp. 2-10-11-12-13-30-31-36-37, Librairie Glénat : p. 21, Kino Latino / Kino Brasil : p. 19, Look Now! : p. 21, M6 Télévision : p. 44, Moa Distribution : pp. 22-23, Monopol Pathé Films : pp. 2-25-30-31, Spoutnik : p. 42, Trigon-Film : pp. 2-25-27-30-31, Century Fox Film Corporation : pp. 20-39, United International Pictures GmbH : pp. 28-31, Warner Bros. (Transatlantic), Inc : pp. 4-5, Xenix Filmdistribution GmbH : p. 26.